

Des “ zones de non-droit ” aux confins de l’Italie rurale

Entretien avec Benoit Hazard, anthropologue, chargé de recherche au CNRS, Institut Interdisciplinaire d’Anthropologie du Contemporain.

Cet été, l’Italie a découvert l’envers du décor du maraîchage au sud du pays suite au démantèlement de filières clandestines de travailleurs polonais. Les chefs d’inculpation contre plusieurs personnes – "trafic d’êtres humains" et "réduction en esclavage" – témoignent du sinistre tableau [1]. Benoît Hazard, anthropologue [2], travaille sur les ghettos d’immigrés clandestins dans le Mezzogiorno italien. Il explique ici la place de “ ces réservoirs de main-d’œuvre ” dans l’organisation du travail agricole.

Quels sont ces “ ghettos ” perdus dans l’Italie rurale du sud et comment fonctionnent-ils ? Les “ ghettos ”, anciens villages ou ruines isolés, sont des espaces non couverts par la loi, où les migrants viennent s’installer dans l’espoir de trouver du travail dans le secteur agricole. Souvent clandestins, ils sont principalement originaires d’Afrique de l’Ouest (du Burkina Fasso en particulier). Ils ne possèdent qu’un matelas acheté via la contrebande de matériel hospitalier et dépensent quotidiennement près de la moitié d’une journée de salaire pour payer un espace où dormir et de quoi se nourrir. Les ghettos sont en général organisés par des migrants pionniers ; ils sont insérés dans toute une économie informelle et mafieuse, en particulier les réseaux de prostitutions.

Dans la clandestinité et liés au ghetto par les dettes, ces migrants sont une main-d’œuvre captive pour le secteur du maraîchage où la durée du travail agricole excède rarement une semaine. Cette précarité conduit à une forte mobilité “ professionnelle ” et géographique des migrants et génère leur invisibilité.

C’est dans ces réservoirs de main-d’œuvre que viennent s’approvisionner quotidiennement des “ capos ” pour assurer les travaux de saisonniers dans les exploitations agricoles de la région. Depuis quelques années, des immigrants polonais arrivent sur ce marché du travail clandestin, “ encore moins cher ”, selon les migrants africains.

Des “ capos ” ?

Toute personne réussissant à négocier la récolte d’un champ avec un propriétaire peut se déclarer capo, à charge pour lui de constituer une équipe et d’assurer le transport des hommes sur le lieu de récolte. Intermédiaire entre les ouvriers et l’employeur, le “ caporaletto ” est une figure déjà ancienne dans l’organisation du travail en Italie, dans la mafia en particulier. Elle offre aux employeurs la garantie d’une omerta sur l’offre de travail illégal. Depuis les années 1990, le “ caporaletto ” s’est transformé en “ caponero ”, littéralement chef noir, alors que la main-d’œuvre maghrébine a laissé la place aux migrants africains. Ce sont en général d’anciens migrants en situations régulières. Avec l’arrivée d’une main-d’œuvre d’Europe centrale, on parle aujourd’hui de capo. Le capo dirige une équipe de travail, qu’il recompose au jour le jour, faisant jouer la concurrence. Il embauche rarement un travailleur plus de quatre jours consécutifs.

Quelle est la responsabilité du secteur agricole dans cette exploitation de la main-d’œuvre ?

La baisse régulière des prix du marché des fruits et légumes aggrave la précarité des

travailleurs. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce ne sont pas uniquement les exploitations latifundistes qui profitent de ce système. Leur niveau de mécanisation plus important a en effet réduit leur recours à la main-d'œuvre. Néanmoins, cela a rendu les ouvriers tributaires de la météo, embauchés les jours de pluie où les terres deviennent impraticables pour les machines...

L'absence de contrats entre l'industrie de transformation de la tomate (secteur tenu par la Camorra, mafia napolitaine) et les producteurs aggravent encore la précarité de la filière. Les industriels achètent quotidiennement les volumes dont ils ont besoin, à charge pour le producteur d'avoir les stocks nécessaires. Au vu des volumes vendus et de ce qui lui reste sur les bras, le producteur renégocie avec le capo le paiement de la récolte. Qui lui-même répercutera les pertes sur les travailleurs...

Plus largement, comment expliquer l'existence de ces " zones de non-droit " en Europe ? Depuis le milieu des années 1980, la mise en place d'une politique européenne de contrôle de flux migratoires a eu pour effet la multiplication des " zones de non-droit ", celles-ci pouvant prendre la forme de ghettos isolés dans les confins de l'Europe rurale dans le sud de l'Italie et de l'Espagne. Ces espaces, dans lesquels les immigrés s'accumulent, sont le lieu d'une collusion éclatante : les États organisent des poubelles, lesquelles sont très largement instrumentalisées par des réseaux de toutes sortes, mafieux ou non. Le durcissement des mesures migratoires en Italie a obligé les migrants à passer dans la clandestinité, les rendant plus vulnérables. Le conditionnement des permis de séjour au contrat de travail a en particulier largement précarisé les travailleurs immigrés. Par ailleurs, le gouvernement Berlusconi a contribué à une déréglementation du marché du travail. On parle de " libérisme " pour caractériser ce marché où il n'y a plus de contrat de travail garanti, tout est négocié au jour le jour. Le gouvernement a laissé faire l'économie de la " disoccupazione " (chômage).

Propos recueillis par Magali Reinert.

Transrural Initiatives n°319, 10 octobre 2006.